

Demande de carte Atoumod

Identité du titulaire

M^{lle} M^{me} M.

(Cochez la case correspondante)

Nom* : _____

Prénom* : _____

Né(e) le* : ____/____/____

Coordonnées du titulaire

Adresse* : _____

Code postal* : _____

Commune* : _____

Tél. fixe : _____

Tél. portable : _____

@.mail : _____

Motif de la demande

1^{ère} demande de carte

Renouvellement ou remplacement de carte

Je soussigné(e) (Nom et prénom du représentant légal pour un mineur) :

..... certifie l'exactitude des informations ci-dessus. Je déclare avoir pris connaissance des termes du contrat d'adhésion au service Atoumod et des conditions générales d'utilisation de la carte Atoumod figurant au verso et m'engage à m'y conformer.

J'accepte de recevoir des offres commerciales des partenaires Atoumod par e-mail, téléphone, SMS et/ou MMS.

*Les champs marqués d'un astérisque doivent obligatoirement être complétés. Les informations collectées ont pour finalité la gestion des données billettiques et de validation. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant selon les modalités reprises dans les conditions générales d'utilisation de la carte Atoumod au verso.

Collez ici votre photo d'identité (Photo d'identité récente en couleurs sur fond neutre, de face, tête nue, au format 35 X 45 mm, non préalablement utilisée, non scannée et non photocopiée).

Inscrivez préalablement vos nom et prénom au verso.

Merci de présenter impérativement une pièce d'identité et de joindre à la demande votre justificatif de droit tarifaire éventuel.

Fait à : Le : ____/____/____

Signature, précédée de «lu et approuvé»

Partie à remplir par le partenaire Atoumod (en lettres capitales)

Dépôt de la demande

Lieu : _____

Date : ____/____/____

Pièces fournies

Pièce d'identité

Photo d'identité couleur récente

Justificatif de droit tarifaire éventuel (préciser) : _____

Motif de renouvellement ou de remplacement de la carte

Perte/vol

Carte détériorée**

Carte défectueuse**

Fin de validité

Changement de nom** (indiquer la précédente identité) : _____

N° de l'ancienne carte : _____

Réseau émetteur : _____

** restitution obligatoire de l'ancienne carte

Droit tarifaire éventuel

Nature du droit : _____

Date de début du droit : ____/____/____ Date de fin du droit : ____/____/____

Parcours autorisé : _____

Transmission à l'Espace confection

Date : ____/____/____

Espace confection

Date de réception de la demande : ____/____/____

N° de carte émise : _____

Date d'envoi : ____/____/____

Timbre à la date du lieu de dépôt de la demande (à apposer sur les 3 exemplaires)

Ce formulaire sert de justificatif de droit tarifaire sur le parcours autorisé pendant un mois à compter de la date de dépôt de la demande. Ce formulaire n'est pas un titre de transport.

Demande de carte Atoumod



Partie à remplir par le client (en lettres capitales)

Identité du titulaire

M^{lle} M^{me} M.

(Cochez la case correspondante)

Nom* : _____

Prénom* : _____ Né(e) le* : ____/____/____

Coordonnées du titulaire

Adresse* : _____

Code postal* : _____ Commune* : _____

Tél. fixe : _____ Tél. portable : _____

@.mail : _____

Motif de la demande

1^{ère} demande de carte

Renouvellement ou remplacement de carte

Je soussigné(e) (Nom et prénom du représentant légal pour un mineur) :

..... certifie l'exactitude des informations ci-dessus. Je déclare avoir pris connaissance des termes du contrat d'adhésion au service Atoumod et des conditions générales d'utilisation de la carte Atoumod figurant au verso et m'engage à m'y conformer.

J'accepte de recevoir des offres commerciales des partenaires Atoumod par e-mail, téléphone, SMS et/ou MMS.

Fait à : Le : ____/____/____

Signature, précédée de «lu et approuvé»

*Les champs marqués d'un astérisque doivent obligatoirement être complétés. Les informations collectées ont pour finalité la gestion des données billettiques et de validation. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant selon les modalités reprises dans les conditions générales d'utilisation de la carte Atoumod au verso.

Partie à remplir par le partenaire Atoumod (en lettres capitales)

Dépôt de la demande

Lieu : _____

Date : ____/____/____

Pièces fournies

Pièce d'identité

Photo d'identité couleur récente

Justificatif de droit tarifaire éventuel (préciser) : _____

Motif de renouvellement ou de remplacement de la carte

Perte/vol

Carte détériorée**

Carte défectueuse**

Fin de validité

Changement de nom** (indiquer la précédente identité) : _____

N° de l'ancienne carte : _____

Réseau émetteur : _____

** restitution obligatoire de l'ancienne carte

Droit tarifaire éventuel

Nature du droit : _____

Date de début du droit : ____/____/____ Date de fin du droit : ____/____/____

Parcours autorisé : _____

Transmission à l'Espace confection

Date : ____/____/____

Espace confection

Date de réception de la demande : ____/____/____

N° de carte émise : _____

Date d'envoi : ____/____/____

Timbre à la date du lieu de dépôt de la demande (à apposer sur les 3 exemplaires)

Ce formulaire sert de justificatif de droit tarifaire sur le parcours autorisé pendant un mois à compter de la date de dépôt de la demande. Ce formulaire n'est pas un titre de transport.

2 - exemplaire lieu de dépôt de la demande

Demande de carte Atoumod



Partie à remplir par le client (en lettres capitales)

Identité du titulaire

M^{lle} M^{me} M.

(Cochez la case correspondante)

Nom* : _____

Prénom* : _____ Né(e) le* : ____/____/____

Coordonnées du titulaire

Adresse* : _____

Code postal* : _____ Commune* : _____

Tél. fixe : _____ Tél. portable : _____

@.mail : _____

Motif de la demande

1^{ère} demande de carte

Renouvellement ou remplacement de carte

Je soussigné(e) (Nom et prénom du représentant légal pour un mineur) :

..... certifie l'exactitude des informations ci-dessus. Je déclare avoir pris connaissance des termes du contrat d'adhésion au service Atoumod et des conditions générales d'utilisation de la carte Atoumod figurant au verso et m'engage à m'y conformer.

J'accepte de recevoir des offres commerciales des partenaires Atoumod par e-mail, téléphone, SMS et/ou MMS.

Fait à : Le : ____/____/____

Signature, précédée de «lu et approuvé»

*Les champs marqués d'un astérisque doivent obligatoirement être complétés. Les informations collectées ont pour finalité la gestion des données billettiques et de validation. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant selon les modalités reprises dans les conditions générales d'utilisation de la carte Atoumod au verso.

Partie à remplir par le partenaire Atoumod (en lettres capitales)

Dépôt de la demande

Lieu : _____

Date : ____/____/____

Pièces fournies

Pièce d'identité

Photo d'identité couleur récente

Justificatif de droit tarifaire éventuel (préciser) : _____

Motif de renouvellement ou de remplacement de la carte

Perte/vol

Carte détériorée**

Carte défectueuse**

Fin de validité

Changement de nom** (indiquer la précédente identité) : _____

N° de l'ancienne carte : _____

Réseau émetteur : _____

** restitution obligatoire de l'ancienne carte

Droit tarifaire éventuel

Nature du droit : _____

Date de début du droit : ____/____/____ Date de fin du droit : ____/____/____

Parcours autorisé : _____

Transmission à l'Espace confection

Date : ____/____/____

Espace confection

Date de réception de la demande : ____/____/____

N° de carte émise : _____

Date d'envoi : ____/____/____

Timbre à la date du lieu de dépôt de la demande (à apposer sur les 3 exemplaires)

Ce formulaire sert de justificatif de droit tarifaire sur le parcours autorisé pendant un mois à compter de la date de dépôt de la demande. Ce formulaire n'est pas un titre de transport.

Contrat d'adhésion au service Atoumod

Conditions générales d'utilisation de la carte Atoumod délivrée par la SNCF

Article I

Objet

La présente adhésion fixe, sur la base des principes décrits ci-après, les règles à respecter par les parties dans le cadre de l'utilisation d'une carte électronique, désignée sous l'appellation « Carte Atoumod », comme support de titre de transports collectifs en région Normandie.

La carte Atoumod est utilisable sur les réseaux des transporteurs partenaires, ci-après désignés « partenaires Atoumod », signataires de la charte pour le développement de l'intermodalité des transports publics en Normandie.

La liste actualisée de l'ensemble des partenaires Atoumod, des points de vente, des tarifs disponibles ainsi que l'intégralité des conditions d'utilisation sont décrits dans le « Guide Atoumod », consultable dans les agences et guichets identifiés Atoumod ainsi que sur Internet www.commentjyvais.fr.

Article II

Principes généraux

Les partenaires Atoumod émettent des cartes Atoumod qui sont acceptées sur le périmètre géographique et tarifaire décrit dans le « Guide Atoumod » et sur www.commentjyvais.fr.

Les cartes Atoumod sont rechargeables. Elles hébergent sur un support unique les éventuels droits tarifaires de leurs titulaires ; des titres de transport monomodaux propres à chaque réseau partenaire ainsi que des titres intermodaux et multimodaux communs aux différents réseaux.

Article III

La carte Atoumod

La carte Atoumod comporte : une face commune à tous les partenaires Atoumod portant

- le logo Atoumod, traduisant ainsi son interopérabilité, une face personnalisée avec notamment les informations
- nominatives : nom, prénom et photographie récente du titulaire de la carte.

Article IV

Le titulaire de la carte Atoumod

La carte Atoumod, objet du présent contrat, est nominative, strictement personnelle et son titulaire ne peut être qu'une personne physique. Pour les mineurs non émancipés, la demande de carte doit être signée par le ou les parents ou administrateurs légaux.

Article V

Souscription au contrat d'adhésion

La souscription au contrat d'adhésion est subordonnée à la fourniture des renseignements demandés. Le client doit fournir :

- le formulaire de demande de carte Atoumod dûment rempli et signé,
- une pièce d'identité officielle du titulaire et du signataire,
- une photo d'identité couleur récente du titulaire avec inscription des nom et prénom au verso. La photographie doit répondre aux conditions des documents officiels d'identité.
- un certificat d'émancipation pour les mineurs émancipés,
- les pièces justificatives utiles pour les éventuels droits à réduction sollicités auprès des partenaires Atoumod.

Article VI

Délivrance de la carte Atoumod

Les modalités de délivrance de la carte Atoumod par les différents partenaires Atoumod sont reprises dans le « Guide Atoumod » et sur www.commentjyvais.fr.

Les cartes déclaratives et anonymes Atoumod sont délivrées au prix de 5€ TTC. Un reçu de vente est fourni au client. Le client doit se renseigner auprès de l'agence de vente concernant les titres pouvant être chargés sur carte déclarative et anonyme.

Si la carte Atoumod est délivrée par voie postale, le réseau partenaire la délivrant n'est pas responsable d'une éventuelle défaillance d'acheminement de la carte. De même, il ne serait être tenu responsable d'un retard, d'une erreur de livraison ou de coordonnées imprécises.

Article VII

Conditions de détention de la carte Atoumod

La carte Atoumod reste la propriété du partenaire Atoumod qui l'a émise. Celui-ci se réserve le droit de retirer ou de changer la carte, quelque soit le motif.

Le titulaire de la carte Atoumod est responsable de son utilisation et de sa conservation. Tout usage abusif et frauduleux de la carte imputable à son titulaire entraîne sa responsabilité et l'application à son encontre des sanctions prévues par la loi, sans préjudice de l'application des dispositions de l'article XV.

Article VIII

Chargement et rechargement des droits et titres de transport sur la carte

Les modalités de chargement et rechargement des droits et titres de transport sur la carte par les différents partenaires Atoumod sont reprises dans le « Guide Atoumod » et sur www.commentjyvais.fr.

Le titulaire pourra être informé du contenu de sa carte, soit directement lors de l'achat de ses titres, soit par l'intermédiaire des agents des réseaux concernés.

Article IX

Conditions d'utilisation sur le réseau TER Normandie

L'utilisation des titres de transport hébergés sur la carte Atoumod est soumise aux mêmes conditions de droits et d'obligations que les titres de transport délivrés sur des supports papier traditionnels, sous réserve du chargement dans la carte Atoumod d'un titre de transport valable pour la période et le parcours concerné, avec si nécessaire, le droit à réduction associé et valide.

Pour tous les titres, la validation sur des bornes spécifiques est obligatoire pour chaque voyage effectué, avant la montée en gare origine du voyage et lors de chaque correspondance. En cas d'oubli de la carte Atoumod ou de non validation, le client est considéré en situation irrégulière et voit sa situation régularisée selon les modalités en vigueur.

En cas de doute sur l'identité du porteur d'une carte Atoumod, il peut-être demandé un justificatif d'identité. Si la carte Atoumod ne correspond pas à l'identité du porteur, elle lui sera retirée immédiatement et il sera procédé à la résiliation du contrat dans les conditions de l'article XV.

Article X

Remplacement d'une carte Atoumod

La perte, le vol, la détérioration ou tout dysfonctionnement d'une carte Atoumod doit être signalé par son titulaire dès survenance des faits.

Le remplacement d'une carte perdue, volée, détériorée ou pour convenance personnelle est payant. Il peut être demandé auprès de l'un des partenaires Atoumod. Le montant pour le remplacement de la carte Atoumod est perçu au moment du dépôt du formulaire Atoumod.

Pendant la période de reconstitution de la carte Atoumod, il appartient au client de se munir, d'un titre de transport traditionnel payant qui pourra, selon le cas et sous certaines conditions, lui être remboursé dès réception de sa nouvelle carte Atoumod.

Article XI

Remboursement

Une carte Atoumod n'est pas remboursable. Les modalités de remboursement des titres de transport chargés sur une carte Atoumod sont propres à chaque partenaire Atoumod.

Les titres de transport vendus par la SNCF et chargés sur une carte Atoumod sont remboursés selon les modalités en vigueur aux guichets des gares et boutiques SNCF situées en Normandie, équipés à cet effet sur le périmètre géographique défini et communiqué aux clients.

Article XII

Informations et libertés

Les informations recueillies par la SNCF font l'objet d'un traitement informatique automatisé par le « Centre de Gestion Exploitant », dont la finalité est la gestion des données billettiques de l'activité TER et dont le responsable est la SNCF. Les données concernant les déplacements sont anonymes. Elles permettent d'effectuer des analyses statistiques de l'offre et d'établir des indicateurs de suivi. Elles sont destinées à la SNCF, à la Région Normandie, son autorité organisatrice et aux réseaux partenaires Atoumod.

Les informations mentionnées comme telles sont obligatoires. En l'absence de renseignement des informations obligatoires,

la demande de carte Atoumod ne pourra être traitée. À défaut de numéro de téléphone ou d'adresse e-mail, le client ne pourra être contacté par ces canaux à des fins de gestion. La SNCF adressera ses offres commerciales à ses clients par ces canaux y compris par SMS ou MMS, si ceux-ci l'ont autorisé. Le traitement de ces données à caractère personnel a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'information et des Libertés (CNIL). Conformément aux dispositions des articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, « relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés », toute personne concernée dispose d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et de suppression aux informations la concernant ainsi que d'opposition pour motifs légitimes.

Les personnes concernées disposent d'un droit d'opposition à l'utilisation de leurs données à des fins de prospection. Ces droits peuvent être exercés par écrit signé du demandeur et accompagné de la photocopie du titre d'identité avec signature de son titulaire, conformément au décret du 20/10/2005 modifié, à l'adresse suivante :

Contact TER, BP 696 - 76008 Rouen cedex

Article XIII

Réclamations

Le titulaire d'une carte Atoumod émise par la SNCF peut formuler toute réclamation concernant les conditions d'utilisation de la carte, en écrivant à l'adresse suivante : SNCF Normandie Service Clientèle - BP 696 - 76008 Rouen Cedex

Article XIV

Durée du contrat et validité de la carte Atoumod

Le contrat d'adhésion a une durée de validité de sept ans qui prend effet à la date de dépôt du formulaire de demande de carte Atoumod. A sa date d'échéance, le contrat d'adhésion peut être renouvelé à la demande du titulaire et sous réserve de l'accord de l'émetteur, avec la remise d'une nouvelle carte.

Article XV

Résiliation du contrat sur l'initiative du partenaire Atoumod

Tout partenaire Atoumod se réserve le droit de résilier, retirer, faire retirer ou bloquer l'usage de la carte Atoumod, sans aucune indemnité ni remboursement, pour les motifs suivants :

- fraude établie dans la constitution du dossier de demande de carte Atoumod,
- fraude établie dans l'utilisation d'une carte Atoumod.

Les titres hébergés ne seront dès lors plus utilisables et ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement. Le titulaire de la carte devra alors déferer à toute injonction qui lui sera faite par le partenaire Atoumod, et sous quelque forme que ce soit, de restituer la carte.

Le partenaire Atoumod signifie la résiliation au moyen d'un courrier adressé au domicile déclaré par le titulaire.

Toute personne continuant d'utiliser indûment une carte résiliée est considérée comme étant sans titre de transport et donc passible de poursuites pénales.

Article XVI

Résiliation du contrat sur l'initiative du titulaire

Le client peut résilier son adhésion au contrat à tout moment et sans fournir de justification, en restituant sa carte Atoumod auprès de l'un des partenaires Atoumod. La résiliation est effective à la date de restitution de la carte Atoumod et ne donne lieu à aucun remboursement des éventuels frais de renouvellement de carte Atoumod. Les titres hébergés peuvent être remboursés dans les conditions propres à chaque partenaire Atoumod.

Article XVII

Preuve

Les enregistrements des données liées à la carte Atoumod ou leurs reproductions sur support informatique constituent la preuve des opérations réalisées.

Article XVIII

Clause de juridiction

Toutes contestations pouvant s'élever entre l'émetteur de la carte Atoumod et son titulaire relèveront, sous réserve des dispositions légales applicables, de la juridiction compétente.

